

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

6

COMMUNE de

SAINT SATURNIN

Version juin 2016



SCP DESCOEUR F et C
Architecture et Aménagement du Territoire
49 rue des Salins
63000 Clermont Ferrand
Tel : 04.73.35.16.26.
Fax : 04.73.34.26.65.
Mail : scp.descoeur@wanadoo.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

Emplacements Réservés

PRESCRIPTION

Délibération du conseil municipal du 17 novembre 2011

ARRET DU PROJET

Délibération du conseil municipal du 12 novembre 2016

APPROBATION

Délibération du conseil municipal du

MODIFICATIONS – REVISIONS PARTIELLES MISES A JOUR

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...

LES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés dans les PLU servent à la réalisation de projets d'équipements et d'espaces verts.

Depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 dite loi SRU), une collectivité peut réserver des terrains en vue de la réalisation de programmes de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale.

Afin de réaliser des projets d'équipement ou de créer des espaces verts, les emplacements réservés permettent de :

- anticiper l'acquisition du terrain en vue d'un projet précis,
- geler tout autre projet de construction dans l'emplacement réservé.

ER 1 – CHADRAT

SITUATION et OBJET

Situation : rue de la Pougère, Chadrat.

Objet : réalisation de stationnements pour répondre en partie à la problématique de stationnements des résidents du centre ancien.

Parcelle : ZL10 partiellement.

Zone PLU : Ud*2.



BENEFICIAIRE

COMMUNE

SURFACE

220 m²

ER 2 – SAINT SATURNIN

SITUATION et OBJET

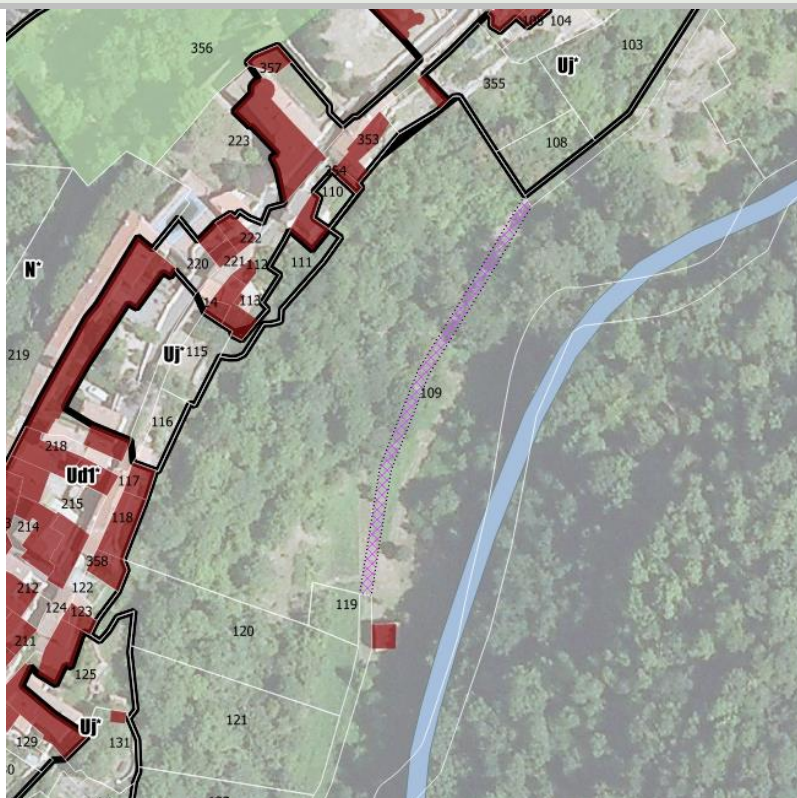
Situation : entre la rue Noble et la rivière la Monne.

Objet : Prolongement du chemin existant.

Cheminement doux à retrouver pour faciliter l'accès piéton à la rivière La Monne. L'ER prévoit une largeur de 3m.

Parcelle : ZR109 partiellement.

Zone PLU : N*.



BENEFICIAIRE

COMMUNE

SURFACE

330 m²

ER 3 – SAINT SATURNIN**SITUATION et OBJET**

Situation : intersection entre le chemin de pierre froide et le chemin sous la ville.

Objet : réalisation de stationnements pour répondre aux besoins, notamment en lien avec l'urbanisation de la zone Ug et les équipements de proximité (collège, zone naturelle, ...).

Parcelle : ZR25 en totalité.

Zone PLU : Ug*.



BENEFICIAIRE

COMMUNE

SURFACE

645 m²

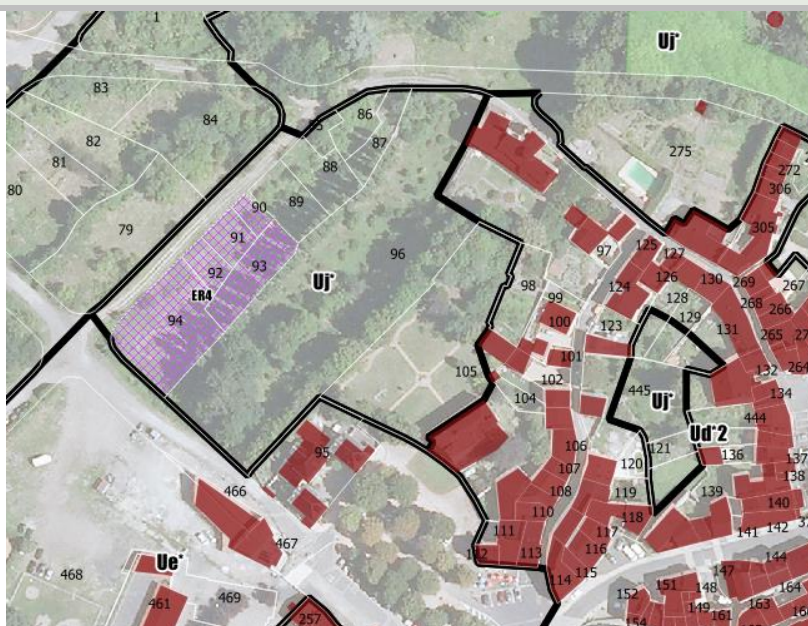
ER 4 – SAINT SATURNIN**SITUATION et OBJET**

Situation : à l'arrière de la Mairie.

Objet : réalisation d'un bassin d'orage pour répondre en partie à la problématique de ruissellement.

Parcelle : ZP90, 91, 92, 93, 94 en totalité.

Zone PLU : Uj*.



BENEFICIAIRE

COMMUNE

SURFACE

1900 m²

ER 5 – SAINT SATURNIN**SITUATION et OBJET**

Situation : Rue Principale.

Objet : réalisation d'un cheminement, d'une largeur de 5m.

Parcelle : ZP230 partiellement.

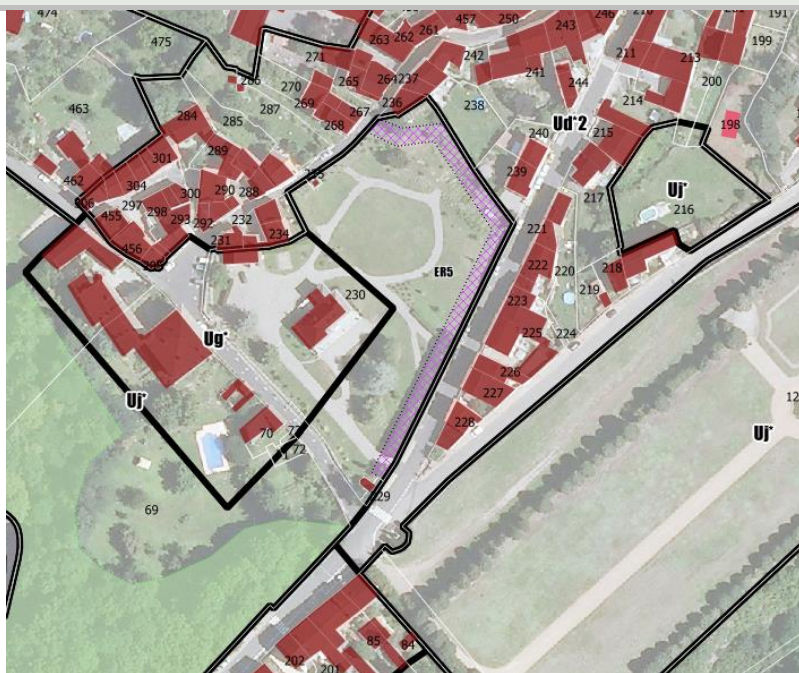
Zone PLU : Uj*.

BENEFICIAIRE

COMMUNE

SURFACE

1020 m²

**ER 6 – CHADRAT****SITUATION et OBJET**

Situation : entre la rue Côte de Bourdon et la rue de Champgrand.

Objet : Réalisation d'un cheminement doux, d'une largeur de 3 m, permettant la liaison piétonne entre les rues de Côte de Bourdon, de Champgrand, et le cheminement existant donnant accès à la future zone AUg.

Parcelle : ZL82, 104, 83 partiellement.

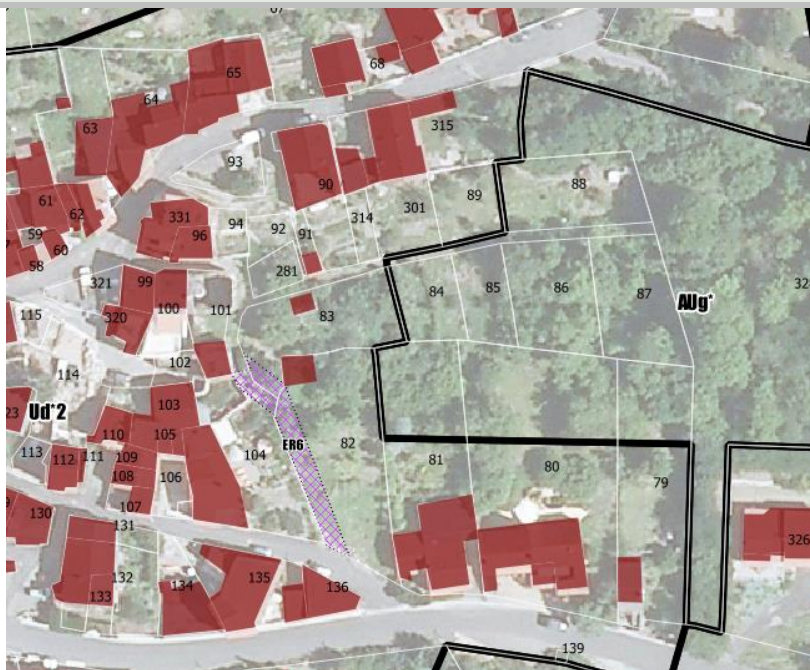
Zone PLU : Ud*2.

BENEFICIAIRE

COMMUNE

SURFACE

180 m²



ER 7 – CHADRAT**SITUATION et OBJET**

Situation : RD96, entrée du village

Objet : Extension du cimetière.

Parcelle : ZL 76

Zone PLU : Ue*

**BENEFICIAIRE****COMMUNE****SURFACE****140 m²**